



CONSEIL INTERNATIONAL DES BOIS TROPICAUX

COMITÉ DE L'ÉCONOMIE,
DES STATISTIQUES ET DES MARCHÉS

COMITÉ DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

Distr.
GÉNÉRALE

CEM-CFI(LVI)/2
12 septembre 2022

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CINQUANTE-SIXIÈME SESSION
Du 7 au 11 novembre 2022
Yokohama (Japon) (session en hybride)

RAPPORT SUR LES PROJETS ET AVANT-PROJETS EN COURS

ÉCONOMIE, STATISTIQUES ET MARCHÉS

[A] Projets en cours d'exécution

1. PD 732/14 Rev.2 (M) Amélioration de la gouvernance forestière au Mozambique

Budget et sources de financement:

Budget total:	\$EU	406 238
Gouvernement du Japon:	\$EU	321 138
Gouvernement du Mozambique:	\$EU	85 100

Agence d'exécution: Direction nationale des territoires et des forêts (DNTEF)

Approbation: Avril 2015

Financement: Mars 2016

Date de lancement: Juillet 2018

Durée:	Prévue:	15 mois
	À ce jour:	50 mois

Bien que des fonds aient été annoncés en faveur de ce projet en mars 2016, les événements intervenus par la suite ont conduit à la décision de suspendre sa mise en œuvre ainsi que tout déboursement de fonds jusqu'à ce que le Conseil ait examiné la défaillance financière de l'OIBT lors de sa cinquante-deuxième session prévue plus tard dans l'année. En conséquence, l'accord de ce projet a été signé par l'OIBT et le Gouvernement du Mozambique en juin 2017 et l'Agence d'exécution a soumis en juillet 2018 le rapport de lancement assorti de toutes les pièces requises pour le démarrage du projet, à la suite de quoi la première tranche des fonds a été déboursée. Un rapport d'activité/de lancement a été soumis en mars 2019 (couvrant les activités exécutées jusqu'à la fin de 2018) et un deuxième rapport d'activité a été soumis en septembre 2019 (en justification de la seconde tranche des fonds du projet, qui a été décaissée en janvier 2020) couvrant la période courant jusqu'en août 2019. Un troisième rapport d'activité couvrant les activités jusqu'en juillet 2020 a été soumis, suivi d'un quatrième en septembre 2021 accompagné d'une demande de versement de l'ultime tranche des fonds du projet (qui ont été virés par la suite). Le plus récent rapport d'avancement a été transmis en août 2022 assorti d'une demande de prorogation sans rallonge budgétaire jusqu'au début de 2023 pour permettre l'achèvement du projet.

Selon les rapports d'activité qui ont été soumis, l'Agence d'exécution a exécuté les activités de lancement du projet (dont le recrutement des membres de l'équipe du projet au sein des organismes gouvernementaux) vers la fin de 2018. Le Comité de pilotage du projet a été formé et se compose de représentants de l'ensemble des organismes gouvernementaux en charge de l'application des lois forestières. L'organisme qui assure la fonction d'Agence d'exécution a été renommé «Direction nationale des forêts» et est actuellement sous la supervision du Ministère des territoires et de l'environnement (MTA). Le Département provincial forestier de Sofala est désormais supervisé par le Service provincial de l'environnement (SPA). L'application des lois forestières est assurée par l'Agence de contrôle de la qualité environnementale (AQUA), qui est également sous la supervision du MTA. Les Services provinciaux de la foresterie et de la faune de

Sofala participant à la mise en place d'un forum de lutte contre l'exploitation forestière illicite dans la province de Sofala. Le dernier rapport d'activité indique que, bien que la plupart des activités du projet aient été terminées, dont la mise au point d'un système de traçabilité des grumes, certaines activités de terrain destinées à le mettre en œuvre ont continué de connaître des retards en raison de la Covid-19, ce qui aura pour conséquence que le projet ne sera pas achevé avant la fin 2022-début 2023.

L'OIBT a approuvé, en 2019, le recrutement des consultants internationaux et nationaux chargés d'exécuter les activités de terrain du projet. Le Secrétariat a procédé en novembre 2019 à la première visite de suivi, au cours de laquelle il a été constaté que les travaux des consultants se rapportant au développement d'un système pilote de traçabilité des grumes dans la région de Beira au centre du Mozambique (d'où un grand volume de grumes est exporté) se déroulaient conformément au plan des travaux approuvé.

Au cours de la période 2020-2022, le projet a procédé à un diagnostic de la chaîne de valeur du secteur forestier et de la situation actuelle de l'exploitation des forêts, en privilégiant l'élaboration d'une stratégie provinciale de prévention et de lutte contre l'exploitation forestière illicite dans la province de Sofala. Regrettablement, les activités du projet ont dû être arrêtées durant plus de 12 mois au cours de cette période, en raison des impacts de l'ouragan Idai et de la pandémie de Covid-19 qui ont rendu impossible de recruter des consultants en vue de mener les tâches requises. Pour compenser ce retard, le projet a demandé une prorogation (qui a été accordée par l'OIBT) jusqu'en décembre 2022 sans rallonge budgétaire. Tous les consultants ont maintenant été recrutés et toutes les activités du projet devraient être achevées d'ici à la fin de 2022-début 2023.

Dans le cadre de son suivi financier et de ses responsabilités de supervision, l'OIBT a commandé en milieu d'année 2020 un audit indépendant de ce projet suite à des réclamations de la part des consultants internationaux faisant part de retards de paiement/d'irrégularités. Le rapport d'audit (disponible sur demande auprès du Secrétariat) a constaté que la totalité des fonds du projet était utilisée en accord avec le budget approuvé, et tous les litiges avec les consultants ont été résolus.

L'ultime visite de suivi programmée pour la fin de 2020 a été reportée à de multiples reprises en raison des restrictions sur les déplacements mises en place suite à la pandémie de Covid-19. Si possible, cette mission aura lieu vers la fin de 2022, avant l'achèvement du projet. Le rapport d'activité complet soumis par l'Agence d'exécution en août 2022 est disponible, sur demande, auprès du Secrétariat (uniquement en anglais).

2. PD 832/16 Rev.2 (M) Mise en œuvre de mécanismes d'amélioration de la traçabilité dans la filière forêt-bois du Guatemala

Budget et sources de financement:

Budget total:	\$EU	581 536
Gouvernement du Japon:	\$EU	396 080
Gouvernement des États-Unis:	\$EU	20 000
Gouvernement du Guatemala:	\$EU	165 456

Agence d'exécution: Institut national des forêts (*Instituto Nacional de Bosques*, INAB)

Approbation: Novembre 2019

Financement: Décembre 2019

Date de lancement: Mai 2020

Durée:	Prévue:	36 mois
	À ce jour:	28 mois

Le présent compte rendu repose sur un rapport d'activité soumis par l'Agence d'exécution en août 2022, qui est disponible sur demande (uniquement en espagnol) auprès du Secrétariat.

L'épidémie de COVID-19 a entraîné des retards dans le démarrage du projet, mais l'accord de projet a été signé et les dispositions relatives à sa mise en œuvre finalisées en mai 2020, date à laquelle la première tranche des fonds a été versée. L'OIBT a donné son accord pour que le Conseil national des normes de la gestion durable des forêts du Guatemala (*Consejo Nacional de Estándares de Manejo Forestal Sostenible para la Guatemala*), l'organisme que l'INAB a sélectionné pour mettre en œuvre le projet, nomme le

coordinateur du projet. L'OIBT a également émis des lettres de non-objection avalisant l'achat pour le projet de matériel et d'un véhicule en accord avec le budget/plan des travaux approuvés.

Les travaux de terrain du projet ont commencé plus lentement que prévu suite aux restrictions sur les déplacements instaurées en raison de la Covid-19. Dans leur majeure partie, les travaux ont été menés en distanciel du fait que le Gouvernement du Guatemala ait imposé des mesures de distanciation sociale. Toutes les activités de formation menées en 2021-2022 ont en conséquence été retardées en raison du nombre de cas de Covid-19, qui est resté très élevé au Guatemala. Seules les activités de formation hybrides en ligne/en présentiel réunissant de plus petits groupes ont été menées. Malgré ces problèmes, l'exécution des activités du projet a enregistré les progrès suivants:

Produit 1. Un modèle simplifié de gestion est mis en œuvre pour les propriétaires de petites extensions forestières

Activité 1.1. Former les principaux acteurs (40 régisseurs forestiers, 280 propriétaires de forêt, techniciens forestiers, intermédiaires, etc.) à l'utilisation et aux avantages d'un plan simple de gestion forestière pour des usages inférieurs à 50 m³.
Trois ateliers de formation ont été tenus à l'intention des Régisseurs forestiers de l'INAB, propriétaires de forêt et techniciens forestiers. Ces ateliers de formation ont eu lieu sur les sites suivants: Tecpán, Chimaltenango; Antigua, Sacatepéquez; et Guatemala City. Un total de 113 personnes a participé à ces trois ateliers, dont 16 femmes et 97 hommes.

Activité 1.2 Encourager et faciliter la mise en œuvre du plan simple de gestion forestière pour des usages inférieurs à 50 m³ dans la zone pilote du projet.
La mise en œuvre du plan simple de gestion forestière pour les volumes récoltés inférieurs à 50 m³ a été encouragée dans la zone pilote du projet. En outre, par le biais des sièges régionaux et sous-régionaux de l'INAB, les techniciens forestiers ont reçu une formation et bénéficié d'un transfert de connaissances personnalisé.

Activité 1.3 Développer du matériel promotionnel pour la diffusion du plan simple de gestion.
Le matériel promotionnel (brochures, affiches et dépliants) a été développé et préparé pour la diffusion du plan simple de gestion forestière.

Produit 2 Le plan destiné à renforcer la légalité des petites entreprises de la filière forestière est mis en œuvre.

Activité 2.1 Former les entreprises informelles aux processus juridiques d'exploitation et de renforcement des entreprises forestières.

Activité 2.2 Accompagner et faciliter la régularisation des entreprises informelles pour en faire des activités régularisées dans le pays.

Activité 2.3 Mettre en place des tables rondes des entreprises forestières dans la zone pilote du projet.

Produit 3. Les mécanismes de contrôle du transport de produits forestiers sont renforcés.

Activité 3.1 Mise au point et en œuvre du Système d'information électronique pour les entreprises forestières Version 2.0 (SEINEF 2.0).
Une analyse des améliorations du système a été menée et une expertise-conseil lancée pour appliquer les améliorations prévues.

Activité 3.2 Mise au point d'applications pour smartphone pour calculer le cubage des grumes dans les véhicules de transport routier et le rendement des scieries de transformation primaire.

Application de calcul du cubage des grumes pour les véhicules de transport routier: cette application et son mode d'emploi ont déjà été élaborés pour les smartphones Android.

Application de calcul du rendement des scieries: cette application et son mode d'emploi ont déjà été élaborés pour les systèmes Android et iOS.

Activité 3.3 Accompagnement de la formation et de la préparation de matériels sur les applications pour smartphone de calcul du cubage des grumes pour les véhicules de transport routier et du rendement dans les scieries de transformation primaire.

Produit 4. Le Système municipal d'enregistrement et de suivi des dispenses est mis en œuvre.

- Activité 4.1 Accompagnement et formation relatifs au registre normalisé des opérateurs dispensés d'un permis forestier pour les municipalités dotées d'un accord de consommation à usage familial. Les essais du registre normalisé ont été menés au cours de janvier 2021. En 2022, plusieurs problèmes ont pu être résolus et le module a été définitivement lancé. Trois municipalités ont suivi une formation en 2022: San Diego Zacapa; Tecpán Guatemala Chimaltenango; et San Jose.
- Activité 4.2 Mettre en œuvre le système informatique destiné aux opérateurs dispensés d'un permis forestier, qui est raccordé au SEINEF.
- Activité 4.3 Accompagner et former les municipalités, entités de contrôle, utilisateurs et industries à la lutte contre l'exploitation forestière illicite et aux systèmes de traçabilité dans l'industrie de transformation primaire du bois.

Ces activités, et les autres activités en instance (principalement la préparation du rapport de projet) devraient être achevées en 2023 suivant le calendrier prévu désormais que les restrictions découlant de la Covid-19 commencent à être assouplies. La mission de suivi de l'OIBT et la première réunion du Comité de pilotage du projet qui étaient prévues ont été reportées à plusieurs reprises à partir de la mi-2020, et, en raison de la pandémie, il a été jusqu'à présent impossible de les organiser en 2021 ou en 2022. Si les conditions le permettent, une visite de suivi au Guatemala pourrait être programmée vers la fin de 2022. Le second rapport d'audit annuel couvrant l'année 2021 a été soumis dans les délais par l'Agence d'exécution et jugé satisfaisant par le Secrétariat.

3. PD 845/17 Rev.3 (M) Amélioration de la capacité des communautés forestières en matière de projets relevant de la gouvernance et du suivi des forêts ainsi que du développement des collectivités dans le district forestier de Mankraso au Ghana

Budget et sources de financement:

Budget total:	\$EU	144 400
Gouvernement des États-Unis:	\$EU	120 000
Gouvernement du Ghana:	\$EU	24 400

Agence d'exécution: Association du développement rural et de la jeunesse (*Rural Development and Youth Association, RUDEYA*)

Agence collaboratrice: Centre d'appui à la gestion des ressources (*Resource Management Support Centre, RMSC/FC*)

Approbation: Septembre 2019

Financement: Novembre 2020

Date de lancement: Mars 2021

Durée: Prévue: 18 mois
To-date: 18 mois

Sur la base du rapport d'activité soumis par l'Agence d'exécution en août 2022, les avancées dans l'exécution du projet sont les suivantes:

- Produit 1 Dispositions prises pour le lancement du projet et constitution de l'équipe de projet - 100% achevée.
- Produit 2 Stratégie de suivi communautaire participatif élaborée et mise en œuvre avec 20 communautés forestières en vue de renforcer la conformité à la législation forestière au niveau des communautés.

Le produit 2 a été achevé à 100% en accord avec les indicateurs fixés durant la période couverte par le présent rapport.

- Le projet a élaboré et mis en œuvre la stratégie de suivi communautaire participatif avec 20 communautés forestières en vue de renforcer la conformité à la législation forestière au niveau des communautés.
- Les Lignes directrices relatives au suivi indépendant par la société civile/les communautés ont été révisées avec l'assistance technique du RMSC de la Commission forestière aux fins de renforcer les protocoles de suivi indépendant.

- Les équipes de suivi indépendant dirigé par les communautés ont été constituées et rendues opérationnelles durant la période couverte par le présent rapport.
- Les rapports sur les activités de suivi des forêts par les communautés sont disponibles.

Produit 3 Les enseignements et savoirs tirés du projet sont documentés et diffusés au sein des principales parties prenantes.

Le produit 3 est achevé à 60% en accord avec les indicateurs fixés.

- Les rapports de suivi indépendant dirigé par les communautés ont été enregistrés. Au moins une (1) session de suivi a été validée avec la Division des services forestiers de Mankraso, le Centre d'appui à la gestion des ressources (RMS) de la Commission forestière et les instances de Suivi indépendant local (LIM).
- L'Association du développement rural et de la jeunesse (RUDEYA) a commencé à créer les réseaux avec les Comités forestiers communautaires (CFC), le Forum forestier de district (DFF), *Forest Watch Ghana* (FWG), la Commission forestière (FC), le Département de validation du bois (TVD), l'Association ghanéenne des opérateurs de scieries (GTMO), l'Assemblée de district (DA) et les instances LIM.

Les activités restantes du produit 3 et la préparation du rapport final du projet seront achevées d'ici au début de 2023. On trouvera plus de détails sur la mise en œuvre des activités du projet résumées ci-dessus dans le rapport d'avancement soumis par l'Agence d'exécution, qui est disponible sur demande auprès du Secrétariat (en anglais uniquement). Une première mission de suivi du projet sera menée à la fin de 2022, sous réserve qu'il soit possible de se rendre au Ghana dans le cadre des mesures de restriction prises en raison de la Covid-19.

[B] Projet en attente de son accord

1. PD 913/20 Rev.3 (M) Renforcement du suivi des forêts et extension de la couverture du système de traçabilité au Panama

Budget et sources de financement:

Budget total:	\$EU	1,477 948
Gouvernement du Japon:	\$EU	730 088
Gouvernement du Panama:	\$EU	747 860

Agence d'exécution: Ministère de l'environnement (*Ministerio de Ambiente, MiAmbiente*)

Approbation: Mars 2022

Financement: Décembre 2021

Durée: Prévue: 36 mois

L'accord de projet était en cours de signature par le Gouvernement du Panama au moment de la préparation du présent document. Un compte rendu sera donné au Comité sur ce point.

[C] Projet en attente de son financement

1. PD 879/18 Rev.2 (M) Renforcement des capacités du système national d'information et de gestion des statistiques forestières (Bénin)

Budget et sources de financement:

Budget total:	\$EU	385 288
Contribution de l'OIBT:	\$EU	347 088
Contribution du Gouvernement du Bénin:	\$EU	38 200

Agence d'exécution: Direction générale des eaux, forêts et chasse (DGEFC)

Agence collaboratrice: Institut national des statistiques et de l'analyse économique

Approbation: Septembre 2021

Durée: 24 mois

Ce projet devait perdre son statut de projet approuvé le 30 avril 2021 en vertu de la clause de caducité prévue à l'annexe 2 à la décision 2(X). Le Gouvernement du Bénin a soumis une lettre au Responsable en chef demandant que le statut de projet approuvé soit maintenu au titre des dispositions de l'annexe 2 à la décision 2(X). La prorogation a par la suite été approuvée en septembre 2021 dans le cadre de la procédure en ligne de non-objection. La nouvelle date à laquelle ce projet sera frappé de caducité est fixée au 30 avril 2023.

INDUSTRIE FORESTIÈRE**[A] Projets en cours d'exécution**

1. PD 770/15 Rev.1 (I) Promotion et gestion durable des essences moins exploitées dans les forêts humides des départements honduriens d'Atlántida, Colón et Nord-Olancho

Budget et sources de financement:

Budget total:	\$EU	248 624
Gouvernement du Japon:	\$EU	196 224
Gouvernement du Honduras/ICF:	\$EU	52 400

Agence d'exécution: Institut national de conservation et de développement des forêts, des aires protégées et de la faune forestières (*Instituto Nacional de Conservación y Desarrollo Forestal, Areas Protegidas y Vida Silvestres*, ICF)

Approbation: Avril 2015

Financement: Mars 2016

Date de lancement: Septembre 2018

Durée:	Prévue:	24 mois
	À ce jour:	48 mois

Bien que des fonds avaient été annoncés en mars 2016 en faveur de ce projet, les événements qui ont suivi ont conduit à la décision de suspendre sa mise en œuvre et tout décaissement de fonds jusqu'à l'examen de la défaillance financière de l'OIBT lors de la cinquante-deuxième session du Conseil à la fin de 2016.

Après plusieurs délais de la part du Gouvernement du Honduras, l'accord de projet a été signé en avril 2018 et l'Agence d'exécution a soumis en juin 2018 un rapport initial ainsi que toutes les pièces utiles au lancement du projet. La première tranche des fonds a été versée à l'Agence d'exécution en septembre 2018.

Suite au lancement de ce projet, l'Agence d'exécution a mis en place un Comité technique du projet et l'OIBT a approuvé (au début de 2019) le personnel/les consultants recrutés pour le projet. Le bureau du projet a été mis en place et le véhicule prévu dans le budget approuvé a été acheté pour permettre de se rendre sur les trois sites du projet situés dans le nord-est du Honduras. La liste des essences ligneuses moins utilisées devant être étudiée a été finalisée en consultation avec des experts locaux, et des réunions ont été organisées sur chacun des sites du projet afin de familiariser les parties prenantes locales avec les objectifs du projet et leur rôle respectif. Des inventaires des sites du projet ont été menés et des listes complètes des essences à bois d'œuvre présentes dressées. Des guides des meilleures pratiques ont été préparés pour l'ensemble des douze essences ciblées et les études de marché nécessaires pour commercialiser ces essences sur le marché local et les marchés d'exportation sont en grande partie terminées. Des études sur les volumes disponibles pour les essences sélectionnées ont été menées, de même que des études des communautés locales qui bénéficieront de l'extraction de ces essences ligneuses moins utilisées qui sont ciblées.

Suite aux délais prolongés en 2020-2021 dus à la pandémie, le projet a repris ses travaux à la fin de l'année 2021, en vue d'exécuter les activités suivantes: 2.1.2 (par des moyens en ligne, la poursuite du développement de réunions de socialisation avec les propriétaires forestiers, les producteurs forestiers et les représentants des communautés afin de convenir de mesures et de pratiques pour la protection, la gestion et l'utilisation d'essences moins utilisées); 2.2.1 (étude de marché, dont un plan d'activité destiné à renforcer les petites activités familiales qui fonctionnent, élaborer des produits à valeur ajoutée issus d'essences moins utilisées et en tirer parti); et 2.2.2 (élaboration d'un plan d'activité fondé sur la promotion, la gestion, l'emploi et la commercialisation d'essences moins utilisées).

À ce jour, le projet a mené quatre études dans le cadre des activités suscitées qui étaient axées sur les propriétés, les inventaires et la sylviculture des essences moins utilisées ciblées. L'équipe du projet vient de démarrer, en milieu d'année 2022, une dernière étude avec la participation interinstitutionnelle et des communautés en vue d'élaborer un plan de formation complet pour la gestion, l'emploi et la commercialisation de 12 essences moins utilisées ciblées. Toutes les activités continuent de soutenir les organisations

communautaires dans la commercialisation et le marketing d'essences moins utilisées issues des forêts tropicales honduriennes. Une ultime prorogation du projet jusqu'à la fin de 2022 sans rallonge budgétaire a été approuvée par le Secrétariat et les activités du projet devraient être achevées d'ici à la fin de 2022-début 2023.

L'Agence d'exécution a soumis au Secrétariat un rapport d'activité complet qui couvre les activités du projet menées jusqu'en juillet 2022, lequel est disponible sur demande (en espagnol uniquement). La seconde tranche des fonds du projet a été versée en août 2021. Une première mission de suivi du projet a été menée par le Secrétariat en août 2019, au cours de laquelle il a été constaté que toutes les activités du projet étaient menées dans le respect du calendrier; la mission de suivi qui était originellement prévue durant la deuxième moitié de 2020 a été reportée à de multiples reprises en 2021-2022 suite aux restrictions sur les déplacements imposées en raison de la Covid-19. Si les conditions le permettent, une mission de suivi pourrait être programmée pour la fin de 2022.

2. PD 922/21 Rev.1 (I) Promouvoir la consommation intérieure durable de produits ligneux au Viet Nam

Budget et sources de financement:

Budget total:	\$EU	361 100
Gouvernement du Japon:	\$EU	339 500
Contribution de l'Agence d'exécution:	\$EU	21 600

Agence d'exécution: Association vietnamienne du bois et de ses produits dérivés (VIFORES)

Approbation: Septembre 2021

Financement: Octobre 2021

Date de lancement: Novembre 2021

Durée: Prévue: 24 mois
À ce jour: 10 mois

Ce projet découle d'une note conceptuelle soumise dans le cadre de l'appel à propositions stipulé par la décision 4(LVI). Après avoir été développée en une proposition complète de projet et approuvée en septembre 2021, l'Agence forestière du Japon a annoncé des fonds en faveur de ce projet. L'accord de projet a été signé peu après et le projet est en cours d'exécution depuis novembre 2021.

L'objectif de développement du projet est de contribuer au développement durable et efficient de la filière vietnamienne du bois. L'objectif spécifique du projet est de renforcer et de diversifier la consommation intérieure de bois durable et de promouvoir les marchés locaux du bois et des produits dérivés au Viet Nam. On escompte que, en mettant en œuvre un vaste éventail d'activités destinées à réaliser les produits se rapportant à l'amélioration des politiques et au renforcement des capacités, à l'issue du projet, le cadre de politique et le montage institutionnel nécessaires pour favoriser la consommation de bois et produits dérivés sur le marché intérieur auront été développés et renforcés. Les produits du projet sont: i) le cadre de politique destiné à doper la consommation de bois et produits dérivés sur le marché intérieur est en place; et ii) la capacité à produire du bois et des produits dérivés pour répondre à la demande intérieure et promouvoir la consommation locale est renforcée.

Selon le rapport d'avancement soumis en août 2022, toutes les activités du projet ont enregistré des avancées dans leur exécution, comme indiqué dans le tableau ci-dessous:

Activité	Pourcentage d'exécution	Date d'achèvement originellement prévue
Activité 1.1: Analyser les stratégies de promotion de l'usage du bois applicables dans les pays sélectionnés (les rapports sur les pays pressentis suivants: Japon, États-Unis et Europe, seront préparés et remis à l'OIBT)	60%	31 mai 2022
Activité 1.2: Tour d'horizon des politiques destinées à promouvoir le marché intérieur du bois et des produits dérivés (revues documentaires et	65%	30 août 2022

	enquêtes dans une sélection de provinces, et organisation d'ateliers pour recueillir les retours) en vue de formuler des préconisations de politique.		
Activité 1.3:	Préparation d'une décision/d'un décret destinés à promouvoir la consommation intérieure de bois et produits dérivés ainsi que consultations avec les groupes de parties prenantes concernés pour recueillir leurs retours. Une attention particulière sera accordée aux consommateurs urbains qui sont la cible potentielle de la promotion de la consommation locale de bois et produits dérivés.	15%	31 décembre 2023
Activité 1.4:	Élaborer une stratégie/politique destinée à passer des plantations forestières de court terme à une gestion forestière de long terme en vue de produire des bois de plus grands diamètres pour la construction de logements et la fabrication de meubles, et qui soit axée sur la mise en relation des coopératives de planteurs avec les entreprises/transformateurs et négociants de grande envergure.	65%	31 août 2022
Activité 2.1:	Améliorer les compétences en conception et développement de produits bois	45%	30 septembre 2023
Activité 2.2:	Introduire une nouvelle technique pour l'usage des bio-énergies	20%	30 septembre 2023
Activité 2.3:	Promouvoir les partenariats entre les coopératives de planteurs et les grandes entreprises (transformateurs et négociants) en vue de consolider les chaînes d'approvisionnement et d'inciter à produire des bois de plus grands diamètres	40%	31 décembre 2023
Activité 2.4:	Mettre à niveau la capacité à se conformer aux exigences de légalité et d'application de la législation forestière	45%	31 décembre 2023

Dans le cadre de l'activité 1.1, l'OIBT a mené deux études, à savoir: i) Examen des politiques et initiatives destinées à promouvoir l'emploi du bois durable au Japon; et ii) Politiques et initiatives destinées à promouvoir l'emploi du bois durable dans les secteurs public et privé aux États-Unis et en Europe. Ces études serviront de références pour mettre au point une stratégie de promotion de l'emploi du bois durable au Viet Nam.

L'Agence d'exécution a soumis au Secrétariat un rapport d'avancement complet couvrant les activités jusqu'en juillet 2022, qui est disponible sur demande (en anglais uniquement). Il est prévu de mener une première mission de suivi du projet en octobre 2022.

[B] Projets et avant-projet en attente de leur financement

- PD 900/19 Rev.2 (I) Développement d'une filière du bambou tenant compte des besoins des femmes et ancrée dans les communautés en appui à la gestion et à la conservation des ressources en bambou dans la zone de bassin versant du lac Toba (LTCA), dans la province du Nord-Sumatra, en Indonésie**

Budget et sources de financement:

Budget total:	\$EU	603 404
Contribution de l'OIBT:	\$EU	499 184
Contribution du Gouvernement de l'Indonésie:	\$EU	104 220

Agence d'exécution: Institut de recherche-développement sur la foresterie et l'environnement Aek Nauli (*Aek Nauli Forestry and Environment Research & Development Institute*, FERDI)

Agence de recherche-développement et d'innovation sur la foresterie et l'environnement (FOERDIA), Ministère de l'environnement et de la foresterie, République d'Indonésie

Approbation: Septembre 2021

Durée: 36 mois

Ce projet devait perdre son statut de projet approuvé le 30 avril 2021 en vertu de la clause de caducité prévue à l'annexe 2 à la décision 2(X). Le Gouvernement de l'Indonésie a soumis une lettre au Responsable en chef demandant que le statut de projet approuvé soit maintenu au titre des dispositions de l'annexe 2 à la décision 2(X). La prorogation a par la suite été approuvée en septembre 2021 dans le cadre de la procédure en ligne de non-objection. La nouvelle date à laquelle ce projet sera frappé de caducité est fixée au 30 avril 2023.

2. PD 912/20 Rev.2 (I) Renforcement de la gestion technique et commerciale de la filière forêt-bois péruvienne

Budget et sources de financement:

Budget total:	\$EU	673 134
Contribution de l'OIBT:	\$EU	385 706
Contribution du Gouvernement du Pérou:	\$EU	287 428

Agence d'exécution: Chambre forestière nationale (*Cámara Nacional Forestal*, CNF)

Approbation: Septembre 2022

Durée: 30 mois

Ce projet devait perdre son statut de projet approuvé le 31 mai 2022 en vertu de la clause de caducité prévue à l'annexe 2 à la décision 2(X). Le Gouvernement du Pérou a soumis une lettre à la Directrice exécutive demandant que le statut de projet approuvé soit maintenu au titre des dispositions de l'annexe 2 à la décision 2(X). La prorogation a par la suite été approuvée en septembre 2022 dans le cadre de la procédure en ligne de non-objection. La nouvelle date à laquelle ce projet sera frappé de caducité est fixée au 30 avril 2024.

3. PD 926/22 Rev.1 (I) Promotion de la consommation de produits ligneux durables sur le marché intérieur en Thaïlande

Budget et sources de financement:

Budget total:	\$EU	345 000
Contribution de l'OIBT:	\$EU	320 000
Contribution de l'Université de Kasetsart:	\$EU	25 000

Agence d'exécution: Université de Kasetsart (KU) en collaboration avec le Département royal des forêts (RFD)

Approbation: Septembre 2022

Durée: 24 mois

Le financement de ce projet [élaboré à partir d'une note conceptuelle soumise dans le cadre de la Démarche programmatique mise en œuvre à titre pilote qui a été approuvée par le Conseil par sa décision 4(LVI)] demeure en instance, mais le Conseil a autorisé la Directrice exécutive à en entamer la mise en œuvre dès que les fonds affectés à la contribution totale de l'OIBT seraient mis à disposition sur le Compte spécial. Ce projet perdra sa qualité de projet approuvé le 30 avril 2024 en application de la disposition de caducité stipulée dans l'annexe 2 à la décision 2(X).

4. PD 928/22 Rev.1 (I) Développement du marché intérieur des produits ligneux durables (Indonésie)

Budget et sources de financement:

Budget total:	\$EU	285 691
Contribution de l'OIBT:	\$EU	261 811
Contribution du Gouvernement de l'Indonésie:	\$EU	23 880

Agence d'exécution: Direction générale de la gestion durable des forêts, Ministère de l'environnement et de la foresterie, République d'Indonésie

Approbation: Septembre 2022

Durée: 18 mois

Le financement de ce projet [élaboré à partir d'une note conceptuelle soumise dans le cadre de la Démarche programmatique mise en œuvre à titre pilote qui a été approuvée par le Conseil par sa décision 4(LVI)] demeure en instance, mais le Conseil a autorisé la Directrice exécutive à en entamer la mise en œuvre dès que les fonds affectés à la contribution totale de l'OIBT seraient mis à disposition sur le Compte spécial. Ce projet perdra sa qualité de projet approuvé le 30 avril 2024 en application de la disposition de caducité stipulée dans l'annexe 2 à la décision 2(X).

5. PPD 200/21 Rev.1 (I) Projet de renforcement des capacités des artisans du bois au sud du Bénin

Budget et sources de financement:

Budget total:	\$EU	127 904
Contribution de l'OIBT:	\$EU	88 704
Contribution du Gouvernement du Bénin:	\$EU	39 200

Agence d'exécution: Direction générale des eaux, forêts et chasse (DGEFC)

Agences collaboratrices: Fonds de développement de la formation continue et de l'apprentissage. (FODEFCA)
Bureau d'appui aux artisans (BAA)
Direction de l'apprentissage et des métiers artisanaux (DAMA)

Approbation: Septembre 2021

Durée: 10 mois

Le financement de ce projet demeure en instance, mais le Conseil a autorisé la Directrice exécutive à en entamer la mise en œuvre dès que les fonds affectés à la contribution totale de l'OIBT seraient mis à disposition sur le Compte spécial. Ce projet perdra sa qualité de projet approuvé le 30 avril 2023 en application de la disposition de caducité stipulée dans l'annexe 2 à la décision 2(X).

* * *